

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 22 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement est en ar. — L'abonnement est en ar. — L'abonnement est en ar.

ANNONCES: 20 centimes la ligne RECLAMES: 25 centimes On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GERANT : A. REBOUX

ON SAISONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le directeur du journal, rue Nain, 1. A Lille, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. H. V. Larivière, Libraire, 4, Clopin de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 10 JANVIER 1873

BOURSE DE PARIS	
DU 9 JANVIER	
3 0/0	53 70
4 1/2	78 75
Emprunt 1871	85 75
Emprunt 1872	87 95
DU 10 JANVIER	
3 0/0	53 65
4 1/2	79 »
Emprunt 1871	85 85
Emprunt 1872	87 95

MORT DE NAPOLEON III

Deux dépêches de Chislehurst annoncent la mort de Napoléon III, elles sont conçues en ces termes :

Chislehurst, midi 25.

« Napoléon vient de mourir. »

Chislehurst, 9.

« Napoléon est mort à midi et demi. »

Les détails manquent complètement. On sait seulement qu'à la suite de la seconde opération, des symptômes inflammatoires d'une certaine gravité se sont produits. On s'efforçait de les combattre, mais ils ne laissaient pas que d'inspirer de vives inquiétudes aux médecins et aux hôtes de Chislehurst.

P.S.—Une dernière dépêche de Chislehurst dit :

Chislehurst, 9 janvier, soir.

La nuit dernière, les médecins avaient visité Napoléon qu'ils trouvèrent profondément endormi. Ils avaient décidé que la troisième opération aurait lieu à midi. Ce matin, à 10 h. 25, des symptômes d'affaiblissement ont commencé à se produire. L'action du cœur a cessé soudainement.

Napoléon est mort à 10 h. 3/4 et est posé à midi et demi comme on l'a annoncé.

(Voir aux nouvelles du soir.)

On lit dans le Medical Record :

Cette maladie de la pierre remontait chez l'ex-empereur, à plusieurs années. L'Union médicale publie, à ce sujet, une curieuse consultation délibérée en commun par les docteurs Nélaton, Ricord, Fauvel, Sée et Corvisart, à la suite d'une visite faite par eux à l'ex-empereur, le 1^{er} juillet 1870. Cette consultation qui constatait, dès cette époque, l'existence d'un calcul vésical et la nécessité d'une opération immédiate, fut remise à M. le docteur Conneau qui, malgré l'avis des médecins consultants, ne jugea point à propos de la communiquer à l'impératrice.

L'Union médicale fait suivre la publication de cette consultation des réflexions suivantes :

Il résulte de ces faits et de ce document tout à l'honneur de la science médicale française, que les médecins français, le 1^{er} juillet 1870, c'est-à-dire il y a deux ans et demi, avaient, aussi formellement que possible, et par les seuls signes rationnels,

diagnostiqué l'existence d'un calcul vésical chez l'empereur, sollicité et conseillé l'exploration directe immédiate, et que ce n'est que trente mois après cette consultation que les prévisions et le diagnostic de nos compatriotes ont été vérifiés par les médecins anglais.

Mais, par sa date du 3 juillet 1870, ce document acquiert une importance historique considérable. N'est-il pas infiniment probable que si cette consultation eût été communiquée à l'impératrice, l'exploration eût eu lieu, l'existence d'un calcul eût été confirmée, l'impératrice eût demandé et obtenu le traitement immédiat, et que la déclaration de guerre, faite trois jours après, eût été certainement différée et peut-être abandonnée ?

Quelle immense responsabilité ont donc assumée ceux qui ont gardée secrète cette consultation, ne l'ont pas communiquée à l'impératrice, ainsi que les médecins consultants l'avaient demandé, et, dans un état malade aussi grave, ont laissé l'empereur s'engager dans cette guerre funeste !...

Né le 20 avril 1808 à Paris, l'ex-empereur était âgé de 64 ans.



D'après les dernières nouvelles, M. de Corcelles est toujours hésitant. Au reste, il paraît avéré que la question a une gravité plus grande que la façon dont on l'a présentée ne le faisait comprendre. Nos lecteurs voudront bien se souvenir que dès les premiers jours, nous leur avons dit que la vraie question est la prétention mise en avant formellement par l'Italie, de supprimer même les faibles restes du protectorat de la France à l'égard de la Papauté.

La présence de l'Orénoque n'est qu'un des points de l'ultimatum italien. Elle exige aussi que la tutelle des établissements français soit confiée à l'ambassadeur près le roi d'Italie; enfin, si elle veut bien tolérer la présence d'un ambassadeur français auprès du St-Siège, c'est pour un temps et à condition qu'il sera purement ecclésiastique et que rien dans ses attributions ne rappellera de près ni de loin l'ancien ambassadeur auprès du Pape, roi temporel. Voilà la question dans son vraie. Mais à ce propos, quel spectacle indigne nous donne la presse révolutionnaire : les Débats en tête. Tandis que chez les autres jour-

naux, les intérêts du pays et ses prétentions sont soutenues et défendues avec une partialité patriotique, nos ennemis trouvent chez nous leurs plus chauds partisans, leurs plus ardents avocats. Aussi, dans cette question romaine, — c'est nous, Français, qui avons tort, c'est nous qui sommes coupables d'avoir tardé à satisfaire aux volontés italiennes. Cette Italie parjure envers nous et ingrate; cette Italie alliée avec nos plus terribles et implacables ennemis, guettant le jour d'un prochain attentat contre nous pour y prendre et y trouver sa part du butin; c'est cette Italie que les marins de l'Orénoque ont trop tardé à aller saluer. Ainsi raisonnent, ainsi parlent le Journal des Débats, la République française, le Siècle et toutes les feuilles qui chaque matin distillent dans les veines de ce malheureux peuple français, le fatal poison de l'esprit révolutionnaire, les aveugles ! Ce n'est pas assez d'avoir fait l'Italie, d'avoir fait la Prusse ! Ces collaborateurs de la politique impériale n'auront pas achevé leur tâche tant qu'il restera une France.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 9 janvier.

Nous sommes, pour le moment, dans un certain calme; mais il pourrait bien être le précurseur d'orages prochains. Il y a bien à parier que M. Thiers va donner demain à la première sous-commission des Trente, une nouvelle édition plus ou moins amplifiée, mais jamais corrigée, de son unique et immuable discours, commentaire de son message. Il est donc difficile de prévoir sur quelles bases l'accord pourra s'établir.

L'acceptation de l'ambassade près le Saint-Siège par M. de Corcelles, se fait toujours attendre dans le Journal officiel. M. de Corcelles n'est ni sans clavier, ni sans défiance pour M. Thiers. S'il avait vu un arrangement possible pour sa conscience d'honnête homme et de chrétien, délibérerait-il si longtemps ? La vraie cause de l'hésitation, qui ne la voit d'ici ? La France doit sa faiblesse actuelle aux deux gouvernements qui ont précédé la convocation de l'Assemblée nationale; mais elle la doit aussi aux allures ambulantes et excentriques du délégué de l'Assemblée, du révolutionnaire impénitent qui persiste à combattre l'Empire, en imitant au dehors et au dedans les folies par lesquelles, en perdant la confiance des hommes d'ordre, l'Empire s'est perdu. La belle merveille qu'un homme de cœur hésite à se jeter dans cette politique aujourd'hui jugée. Le métier de diplomate n'aura rien de tentant aussi longtemps qu'un ambassadeur ne saura pas si c'est au nom du délégué de l'Assemblée nationale ou au nom du protecteur de MM. Calmon, Gambetta, Allain, Farget, Lockroy et autres, qu'il a l'honneur de par-

ler? Croyez-moi, le rouge commence à monter au visage des 500 conservateurs qui ont eu la faiblesse de constituer cette fragile autocratie, et l'heure des solutions approche.

Il n'est pas sans intérêt de signaler à l'attention le caractère des débats qui ont eu lieu, hier, et qui sont le prétexte des orageuses discussions qui vont s'engager sur l'organisation de l'enseignement public et privé. La campagne de la gauche contre l'Église était attendue; mais on pouvait douter qu'elle commençât bruyante, violente et avec toutes les forces des libres-penseurs, à l'occasion de sept petits articles qui rétablissent le conseil supérieur de l'instruction publique. Vous avez vu que M. Brisson a parlé de tout, du moyen-âge, de la théologie, de la tradition nationale, de l'État laïque, et de la pensée moderne, voire même du déluge qui n'a pas placé, a-t-il dit, dans son histoire. L'Assemblée n'a pu s'empêcher de sourire de la naïveté de l'orateur radical, qui a demandé ce que c'est que la société, ce qu'elle a vu dans l'enseignement. Il ne connaît, lui, que l'État, et quand l'État a été constitué dans les cabarets à l'aide des procédés que vous savez, il n'entend pas que le clergé catholique ou clergé réformé, magistrature ou conseil d'État, corps savants ou corps politiques interviennent pour empêcher que cet État travaille en toute liberté les âmes de la jeunesse française devenue sa proie.

Vous n'avez sans doute pas été étonné de voir M. le pasteur protestant de Pressensé venir au secours du radical. On se rapproche de moins en moins. Vous avez remarqué que le pasteur protestant a soutenu la même thèse, presque en termes identiques, mais en invoquant Benjamin Constant au lieu des patriotes de 93, ce qui n'empêche nullement d'arriver aux mêmes conclusions impudemment appelées libérales.

La loi de 1830 est la bête noire de M. de Pressensé comme de M. Brisson. Vainement on leur fait observer que l'Empire n'a pu la supporter véritablement et sincèrement, pendant 5 mois, car cette loi était libérale; ils comprennent la liberté autrement, et c'est une grâce du ciel que ces discussions se produisent tout juste au moment où M. Thiers aspire à assavoir liberté et gouvernement sur les sinistres épaules du radicalisme. Si les conservateurs de toutes les nuances ne vont pas ce qu'ils ont à attendre de toutes les nuances de la gauche gouvernementale, unies dans un commun effort pour chasser Dieu de l'État et le Pape de Rome, ils ne pourront se plaindre que les aversissements leur aient manqué et que les doctrines révolutionnaires ne se soient faites jour à temps, dans toutes les langues.

Mgr l'évêque d'Orléans, interpellé directement et à plusieurs reprises, par

M. de Pressensé, a dû faire aujourd'hui bonne justice de toutes les caricatures causées par la philosophie révolutionnaire ne craint pas de fatiguer le bon sens du pays, au lendemain de catastrophes sans nom que ces funestes doctrines ont accumulées sur la France.

Un des agents les plus actifs de l'Internationale avait été désigné à la police parisienne comme ayant été envoyé dans le Midi afin de répandre certains mots d'ordre. Cet agent a été filé par la police jusqu'à la petite ville de Muret, près des Pyrénées. Là, il a été mis en arrestation, et a cru, à tort ou à raison, avoir été trahi par des complices. Interrogé dans ces conditions d'esprit, il a nommé un certain nombre de ses affiliés dont la justice a immédiatement ordonné l'arrestation dans diverses villes du Midi. A Montpellier, cinq mandats d'arrêt ont été lancés; deux seulement ont pris les lièvres au gîte. A Lodève, une arrestation importante a été réussie. Toulouse a aussi fourni son contingent. L'effet moral de ces arrestations a été bon.

Pour apprécier, en pleine connaissance de cause, les faits et gestes de nos radicaux, il faut lire et faire lire le voyage au pays rouge, un volume in-12 de 230 pages, qui paraît aujourd'hui chez Henri Pion; c'est le recueil des lettres si instructives et si spirituellement écrites, qui ont été insérées dans le Français. L'auteur n'a rien avancé que d'après des témoignages et des documents officiels. Ce livre vient bien à propos pour faire juger la politique de M. Thiers, au lendemain de toutes les cajoleries et toutes les promesses dont il a comblé les radicaux du conseil municipal de Paris, dans les salons de M. Calmon, préfet de la Seine.

L'Annuaire de la réunion des officiers de terre et de mer pour 1873 vient de paraître chez l'éditeur Pion; cette utile publication renferme la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée, des renseignements sur la télégraphie militaire, les signaux, les cartes d'état-major, et des notices statistiques et historiques très-instructives sur l'organisation militaire des divers états de l'Europe.

M. A. Gannic, qui est bien connu pour sa compétence en matières hippiques, vient de publier chez le même éditeur un excellent travail sur les chevaux de guerre.

DE SAINT-CHÉRON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

—
Séance du 9 janvier.

PRÉSIDENCE DE M. J. GRÉVY.

La séance est ouverte à deux heures 45 minutes.

Adoption du procès-verbal.

M. de Wimpff, au nom de la com-